

Agir sur les territoires

L'agroécologie : un engagement « gagnant-gagnant » pour les collectivités locales et la Chambre d'agriculture

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par la nature (les écosystèmes). Les collectivités locales et la Chambre d'agriculture ont intérêt à accompagner son développement.

DOMBES / Sur sa plateforme expérimentale de Valeins, la Communauté de communes (CC) de la Dombes repense les pratiques agricoles.

Expérimenter de nouvelles pratiques agricoles

La plateforme de Valeins (ouest Dombes) est née de la volonté de la CC de la Dombes, propriétaire de l'espace, d'expérimenter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement en la mettant à disposition d'agriculteurs volontaires. La collectivité signe en 2019 une convention triennale avec la Chambre d'agriculture qui l'accompagne sur ce projet par le biais de Flora Ogeron en charge de la plateforme. Une façon pour la collectivité d'intégrer l'agroécologie comme pratique plus respectueuse de l'environnement dans le cadre de ses priorités. « L'agroécologie, ça peut être l'avenir de l'agriculteur en Dombes, s'enthousiasme Ludovic Loreau, maire de Saint-André-de-Corcy et élu à la CC en charge de la Gemapi et du PCAET. La plateforme de Valeins, c'est une nouvelle façon d'expérimenter des pratiques agricoles pour limiter les intrants. Concrètement, on pose la question de l'agriculture biologique ; du labour : quelle est sa place, peut-on le diminuer ? Un certain nombre d'agriculteurs ont été sollicités ou sont venus s'intégrer au programme pour discuter. » Composé de plusieurs agriculteurs du territoire, le groupe de réflexion rattaché à la plateforme est reconnu groupe « 30 000 », mais si l'objectif est de limiter « les pesticides et les engrais chimiques », Nicolas

Girard, membre du groupe, explique que « cela peut aussi bien apporter à l'agriculture biologique, conventionnelle ou de longue conservation ». Sur les 11 ha de la parcelle, 2 ha sont réservés à la culture de colza, mélanges mellifères, cameline, sorgho et lentilles. Les cinq agriculteurs et le lycée de Cibeins qui ont rejoint le projet pratiquent la rotation de cultures. La plateforme réalise également des essais de semences, sur 1 ha environ, et garantit la pousse de bandes enherbées et de haies. Mise à disposition par la collectivité, la plateforme n'induit aucune contrainte de rendement, ce qui permet aux agriculteurs d'expérimenter sans contrainte économique. Le matériel agricole est prêté par les Cuma de l'Abergement-Clémenciat et de Romans, notamment une herse étrille et une bineuse pour le désherbage exclusivement mécanique du sorgho et une charrue pour le labour superficiel avant l'implantation du colza associé. La CC envisage également la plantation d'un verger fruitier courant de l'automne.

Un projet de territoire et un outil de communication

La mise en place de la plateforme de



Semis de colza associé. Photo/FloraOgeron

Valeins s'inscrit dans un plus large projet de territoire, en lien avec le PCAET et le Pat locaux. De nature expérimentale, elle a également une dimension pédagogique. « Nous avons un rôle à jouer sur le territoire en faisant le lien entre les habitants et les agriculteurs pour expliquer les pratiques agricoles, poursuit Ludovic Loreau. Il y a de l'incompréhension, beaucoup sont éloignés de l'agriculture et la plateforme est un outil de communication à destination du public, des scolaires. Elle jouxte une zone sensible, l'étang de Prêle, c'est donc un endroit qui va nous permettre de sensibiliser et de communiquer ». Si la convention signée avec la Chambre d'agriculture prend officiellement fin l'année prochaine, la CC de la Dombes espère qu'elle sera renouvelée. « Nous souhaitons accompagner le milieu agricole dans cette évolution nécessaire pour s'adapter au changement climatique et nous souhaitons poursuivre ce partenariat, nous avons besoins d'éléments de concertation, que ce soit pour la gestion de l'eau, les projets agroenvironnementaux, etc. Comme les rotations se font tous les 6 ans, on espère que notre collaboration durera au moins ce temps-là », confie finalement l'élu. ■

Margaux Legras-Maillet

✓ L'agroécologie selon le ministère de l'Agriculture

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par la nature. L'agroécologie amplifie ces fonctionnalités tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou accentués tout en améliorant les performances environnementales. L'agro-écologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques, etc.) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré. L'agronomie est au centre des systèmes de production agroécologiques. De solides connaissances dans ce domaine sont indispensables, tant pour les agriculteurs que pour leurs conseillers.

Chaque évolution vers un système de production agroécologique doit être raisonnée au cas par cas, en fonction notamment du territoire (conditions pédo-climatiques, tissu socio-économique), mais aussi des objectifs de l'exploitant (qualité de vie). L'agriculteur adapte les techniques à ses parcelles, en particulier à travers une série d'expérimentations dans ses propres champs. Ces démarches d'expérimentations peuvent être conduites individuellement ou collectivement, avec d'autres agriculteurs et/ou conseillers, en s'appuyant notamment sur l'expertise des acteurs sur leur milieu. Enfin, l'agroécologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production, telles que le réglage fin des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ou le raisonnement des apports d'intrants. L'agroécologie révisé les systèmes de production en profondeur : nous sommes dans le domaine de la reconception des systèmes de production. Les dynamiques des eaux, les cycles bio-géochimiques, les épidémies ou les pullulations de ravageurs sont liés à des échelles plus vastes que celles des parcelles cultivées. Aussi, le passage à l'agroécologie doit aussi être pensé à l'échelle des territoires. Elle s'applique aux niveaux de la parcelle agricole et du territoire, raison pour laquelle la Chambre d'agriculture et les collectivités accompagnent ce type de projet. De plus, la bonne gestion des fonctionnalités écologiques nécessite l'existence d'infrastructures agroécologiques. Si ces infrastructures n'existent plus, suite par exemple au remembrement, il s'agira de réfléchir à leur (ré-)aménagement. ■

CA 01



Désherbage mécanique des lentilles et camelines. Photo/FloraOgeron

Agir sur les territoires

GRAND BOURG / En 2020, la fondation Daniel & Nina Carasso lançait un appel à projets national sur la transition agroécologique (programme Tetraa). Grand Bourg Agglomération fait partie des neuf lauréats sur les 100 territoires candidats. Parmi les actions prioritaires : la création d'un réseau de fermes agroécologiques sur 74 communes. Explications de Marie Valentin-Auzou, conseillère Biodiversité à la Chambre d'agriculture de l'Ain, en charge du projet.

Création d'un réseau de fermes agroécologiques sur le territoire de Grand Bourg Agglomération

Quels sont les objectifs de ce réseau ?

Marie Valentin-Auzou : « La finalité sera de disposer de références territoriales sur les pratiques agroécologiques du territoire, de densifier et multiplier ces pratiques. Ce sera aussi de répondre aux attentes sociétales et de la collectivité ; et d'adapter les exploitations au changement climatique dans une approche agroécologique. »

Comment sa mise en œuvre va-t-elle s'opérer ?

M.V.-A. : « Pour que ce réseau soit utile et pérenne, il importe de le construire avec les premiers intéressés, à savoir les agriculteurs participants. Nous établirons avec eux des critères de définition commune de l'agroécologie pour le territoire ; ainsi que les moyens utiles pour répondre aux besoins du terrain : formations, expérimentations, partage d'information, mutualisation de ressources, etc. »

De quelle manière la Chambre d'agriculture intervient-elle ?

M.V.-A. : « Fin 2020, la Chambre d'agriculture de l'Ain a été retenue comme partenaire - pilote par Grand Bourg Agglomération pour la mise en place et l'animation de ce réseau. Elle intervient

en mobilisant ses ressources internes et ses différents partenaires, en lien étroit avec la collectivité. J'ai été recrutée en mai 2021 pour assurer cette mission, sur un poste nouvellement intitulé « conseiller(e) agroécologie et biodiversité ». »

À quel stade le projet en est-il aujourd'hui ?

M.V.-A. : « Ces premiers mois ont constitué une phase d'approfondissement exploratoire, tant en interne, au sein des différents services de la Chambre (approche filières, territoriale ou agronomique), qu'auprès des acteurs de l'agroécologie pré-identifiés sur le territoire : agriculteurs, conseillers, structures d'accompagnement, partenaires divers. Également auprès des collectifs ou réseaux agroécologiques similaires ailleurs en France ; ainsi que de chercheurs en sciences sociales ayant travaillé sur la mise en place et/ou l'accompagnement de réseaux de transition agroécologiques. Des recherches qui ont abouti à l'importance de partir d'un constat commun, ou au moins de créer une perception commune des enjeux motivant un tel réseau, ainsi que l'importance de le construire afin de répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs

du territoire. La prochaine étape sera le lancement d'une enquête cet automne auprès de tous les agriculteurs du département pour mieux saisir les visions et besoins du terrain, et identifier les personnes qui pourraient constituer les premiers maillons du réseau. »

Quelles sont les fermes éligibles ?

M.V.-A. : « Le réseau est ouvert à toutes les fermes du territoire, sur la base du volontariat, quelle que soit leur orientation technique et leur degré d'avancement sur l'agroécologie. Le dénominateur commun doit être un intérêt pour le sujet et un désir de progresser. Le souhait de la collectivité serait de pouvoir constituer en trois ans un réseau d'environ 200 agriculteurs. »

Quel est le rôle de Grand Bourg Agglomération ?

M.V.-A. : « Grand Bourg Agglomération, lauréat du projet, reçoit les financements de la fondation et lui rend des comptes. La collectivité s'assure également que la forme donnée au projet soit compatible avec les différents objectifs : projet alimentaire territorial, politique de développement durable, etc. » ■

Patricia Flochon



Marie Valentin-Auzou, conseillère Biodiversité à la chambre d'agriculture de l'Ain

DOMBES / La quinzaine d'agriculteurs de l'association Avenir Dombes Sol travaillent collectivement sur le développement des techniques culturales simplifiées (TCS). En parallèle a été créé un groupe dédié aux agriculteurs néophytes en la matière. Entretien avec Jérémy Nesme, animateur ADS et animateur des deux collectifs.

Un collectif TCS spécialement créé pour les agriculteurs néophytes

Quelles ont été les motivations pour créer un deuxième groupe sur le sujet des techniques culturales simplifiées ?

Jérémy Nesme : « ADS, groupe créé 2011, a sollicité la Chambre d'agriculture pour un appui technique. Il a pris la forme associative en 2017. Lors d'un séminaire agricole, co-organisé par la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes de la Dombes en mars 2020, en présence d'agriculteurs, il est ressorti que face aux membres aguerris d'ADS, il y avait un besoin d'accompagner des néophytes, et ce sans pour autant ralentir la dynamique de ses membres. D'où ce choix de créer un second groupe. »

Quel rôle la Communauté de communes de la Dombes a-t-elle jouée ?

J.R. : « La Communauté de communes et la Chambre d'agriculture ont inscrit ce projet dans leur convention de partenariat agricole (2019-2022). La CC Dombes a exprimé une volonté forte d'accompagner le développement de

l'agriculture du territoire, qui se traduit notamment par un co-financement avec la Chambre d'agriculture. »

Quel a été celui de la chambre d'agriculture ?

J.R. : « Le rôle de la Chambre d'agriculture est d'accompagner les agriculteurs sur le terrain, à la fois en collectif, mais aussi de manière individuelle, avec un suivi et un soutien à la clé. »

Combien d'agriculteurs se sont engagés ?

J.R. : « Quatre agriculteurs constituent à l'heure actuelle le noyau dur du groupe. Le but étant bien évidemment de l'étoffer à l'avenir. »

En quoi consiste votre travail d'animation ?

J.R. : « Le volet « animation » a commencé en 2021. Pour l'instant, une animation a eu lieu, au printemps dernier, sur la thématique des sols. Ces animations prennent tout leur sens pour progresser et faire bouger les lignes.

Une deuxième animation est prévue fin septembre : une demi-journée sur la thématique des couverts végétaux. Ainsi qu'une troisième fin novembre sur la thématique du partage d'expériences par l'association ADS, prévue sur l'exploitation de l'un des membres de l'association. »

Quelles perspectives d'avenir pour ce groupe ?

J.R. : « Des animations à l'automne sur les couverts végétaux, fin septembre et mi-novembre. L'idée étant aussi, via ces journées, de faire grossir le groupe. Et d'avoir, dans l'idéal, de dix à quinze exploitants en 2022, avec des personnes intéressées et participatives afin que l'on puisse faire bouger les lignes ; les faire réfléchir sur leurs pratiques et les accompagner efficacement dans la recherche de solutions adaptées à leurs besoins. » ■

Patricia Flochon



Jérémy Nesme, animateur ADS et animateur du groupe « néophytes TCS ».